Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 86 (1944)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

Pour l'Etranger : ABONNEMENT 1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

L'évolution actuelle de notre organisation militaire

Dans son Rapport sur le service actif de 1914-18, le colonel cdt de corps Sprecher von Bernegg, chef de l'état-major général de l'armée, écrivait en 1919 ces lignes prophétiques :

- « Nous ne pouvons pas savoir quelle forme nos institutions militaires prendront dans les temps futurs. Nous ne devons cependant pas, malgré la Société des Nations, nous bercer de l'idée que la Suisse puisse aujourd'hui désarmer définitivement et se contenter d'une sorte de garde civique, destinée essentiellement à un service de police politique.
- » La guerre mondiale n'a pas changé la nature humaine — un observateur attentif ne peut s'y tromper — et la situation géographique de la Suisse au milieu des grandes puissances est restée la même ; elle a même quelque peu empiré par suite de l'extension de l'Italie, et peut-être aussi de l'Allemagne, à l'est de la Suisse.